

**AVIS DE COURSE TYPE  
2021.2024**

Nom de la compétition : **[Club Handi/Valide 1]**  
Dates complètes : **[23 octobre 2021]**  
Lieu : Corbeil-Essonnes (Seine)  
Autorité Organisatrice : [ASCE Voile ESPAR]  
Grade : [5C]

**1. REGLES**

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*
- 1.3 les règlements fédéraux.

**2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]**

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'AO. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique ([lien internet Réglementation](#)).

**3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION**

3.1 La régata est ouverte à :

- 3.1.1 - HANSA 303 double

3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité

3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing,
- le certificat de jauge ou de conformité,
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros,
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

**4. DROITS A PAYER**

NC

**5. PROGRAMME**

5.1 Confirmation d'inscription :

[23/10/2021] de [11h00] à [13h00]

5.2 Jauge et contrôles :

NC

5.3 Jours de course (*incluant la course d'entraînement si nécessaire*)

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Classe(s)
[23/10/2021]	[13h30]	HANSA]

5.4 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après [ 16h ].

**6. INSTRUCTIONS DE COURSE**

Les instructions de course seront :

- disponibles à la confirmation des inscriptions

- 7.1 Les parcours seront Construits
- 7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE affichée au Club House
- 8. SYSTEME DE PENALITE**  
 Pour les HANSA la RCV **44.1 est modifiée** de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité **d'un tour**.  
 Le système de jugement semi direct sera mis en place
- 9. CLASSEMENT**
- 9.1 1 course devra être validée pour valider la compétition.
- 9.2 (a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.  
 (b) Quand 3 à 7 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.  
 (c) Quand 8 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvaises courses.
- 10. COMMUNICATION RADIO [DP]**  
 Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.
- 11. PRIX**  
 NC
- 12. DECISION DE COURIR**  
 La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).
- 13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**  
 Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter

**ASCE VOILE ESPAR 110 Quai Jacques Bourgoin 91100 CORBEIL ESSONNES**  
**01.60.89.42.33 [asce-voileespar@orange.fr](mailto:asce-voileespar@orange.fr)**

Nom de la compétition : **[Club Handi/Valide 1]**

Nom de la compétition : [Club Handi/Valide 1]  
Dates complètes : [23 octobre 2021]  
Lieu : Corbeil-Essonnes (Seine)  
Autorité Organisatrice : [ASCE Voile ESPAR]  
Grade : [5C]

### PROTOCOLE SANITAIRE PREVU POUR LA REGATE

- ✚ Les mesures sanitaires à respectées sont affichées aux différents lieux stratégiques du club.
- ✚ Un rappel des consignes sanitaires à respecter sera présenté en introduction du briefing :
- ✚ distance, port du masque, lavage des mains, gestion des déchets...
- ✚ Présentation du Pass Sanitaire.
- ✚ Le nom de chaque personne présente sera inscrit sur un registre.
- ✚ Le port du masque est obligatoire à terre pour toutes les personnes.
- ✚ La distanciation physique de 2 mètres entre les personnes est à respecter.
- ✚ Du gel hydro-alcoolique sera à disposition.
- ✚ Les régatiers doivent arriver prêt à naviguer.
- ✚ Le vestiaire collectif ne sera pas accessible.
- ✚ Les sanitaires seront accessibles sur demande (locaux fermés a clef)
- ✚ Les inscriptions à la régata se feront à l'extérieur.
- ✚ Le club-house et le hangar seront accessibles uniquement aux membres du bureau dans le respect des règles.
- ✚ Le déjeuner se fera en extérieur, chacun devant apporter son repas.
- ✚ Une fois la régata terminée, les gilets de sauvetage et le matériel en prêt seront désinfectés par un membre du club désigné.
- ✚ La remise de résultats et de prix se fera en extérieur